



CMS

Numéro 14, Octobre - 2001

Bulletin

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	1
• Modifications climatiques et espèces migratrices	2
• Conservation du courlis à bec grêle	4
• Flamants des Hautes Andes	6
• Atelier sur les albatros et les pétrels	7
• ACAP adopte deux albatros	7
• Résultats de la quatrième réunion des Etats de l'aire de répartition de la grue de Sibérie	8
• Atelier sur les itinéraires aériens de l'Asie Centrale-Inde	8
• Mémoire en vigueur sur la grande outarde	9
• Tortues marines de l'océan Indien et du Sud-Est asiatique (MoU)	10
• Conférence sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique	11
• Projet concernant la survie des grands singes	12
Accords de la CMS	
• EUROBATS	13
• AEWA	14
• ACCOBAMS	15
• ASCOBANS	15
• Mise au point de nouveaux instruments	16
• Dixième réunion du Conseil scientifique	18
• 23ème réunion du Comité permanent	20
• Coopération avec des OIG et des ONG	21
• Hommage au Professeur Leke Gjiknuri	22
• Nouvelles Parties	23
• Famille de la CMS	23
• Calendrier des événements	24

Donnez-nous la paix

Le Secrétariat de la CMS et les autres organismes des Nations Unies à Bonn se sont associés aux commémorations particulières des Nations Unies à la suite des attaques terroristes contre le World Trade Centre, le Pentagone et en Pennsylvanie le 11 septembre. Ces événements ont montré de nouvelles dimensions de brutalité et d'inhumanité dans des attaques armées internationales qui dépassent notre compréhension.

Nous devons être parfaitement conscients que ces événements auront également un impact sur les travaux internationaux de conservation de la nature, dont l'application de la CMS, ainsi que sur le travail mondial du Secrétariat et des autres organes de la Convention.

Néanmoins, nous ne devons pas stagner ou nous arrêter. Nous devons donner à la population mondiale un espoir pour son avenir, pour la survie de l'humanité. Le Secrétariat de la CMS pense aux deux projets qui ont été reportés en raison du conflit civil/militaire qui sévit dans les régions en cause. J'espère que les autorités qui ont décidé d'interrompre les travaux sur ces projets pourront reconsidérer leur position et s'inspirer des Directives de l'UICN sur la gestion des crises. Les êtres humains, tout comme les espèces migratrices, et les écosystèmes dont ils dépendent pourraient grandement bénéficier de plus de paix dans le monde et de plus d'optimisme de la part des autorités en appliquant une stratégie à long terme pour assurer le minimum vital de l'espèce humaine qui est, et sera en toute éternité, la nature ou (pour employer une expression nouvelle) la biodiversité.

Je répète ce que j'ai dit plusieurs fois : l'application de la CMS, qui est le champion de la conservation transfrontalière des espèces migratrices et de leurs habitats, ne peut agir que lorsqu'il y a la paix à l'intérieur des pays et entre ceux-ci. La CMS est prête à apporter sa contribution à la paix mondiale. Que les autorités soient prêtes également à apporter la leur à une meilleure conservation et à une meilleure utilisation durable des espèces migratrices et de leurs habitats.

Les espèces migratrices, comme ressources naturelles de leurs Etats de répartition, symbolisent l'héritage naturel commun de notre "global village" et il est important que chacun de nous participe à leur conservation et à leur utilisation durable.

Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif

Félicitations !

Le Secrétariat de la CMS félicite M. Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour avoir reçu le prix Nobel de la paix.

Pour des renseignements plus détaillés et des nouvelles régulières, veuillez consulter le site internet de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage <http://www.wcmc.org.uk/cms>

MODIFICATIONS CLIMATIQUES ET ESPÈCES MIGRATRICES

Le changement de climat est l'une des principales menaces écologiques envers notre planète. Les enregistrements de températures et l'étude des anneaux de croissance des arbres sont la preuve du réchauffement mondial. La fonte des glaciers et les sécheresses sévères constituent la preuve matérielle de certaines de ses conséquences. On sait bien que les modifications climatiques affectent directement la biodiversité mondiale. Les réponses biologiques comprennent notamment l'allongement de la période de croissance et des changements dans certains phénomènes tels qu'une précocité accrue de la floraison des arbres et de la ponte des oiseaux.



Orque (Baleine tueuse)

Beaucoup d'espèces et d'écosystèmes ne sont pas capables de s'adapter à des changements de qualité d'habitat. Selon un scénario d'impact élaboré par le WWF, les taux rapides de réchauffement mondial sont susceptibles d'accélérer les taux de perte d'habitats et d'extinction des espèces d'une manière plus importante dans les latitudes les plus élevées de l'hémisphère Nord. En outre, l'impact devrait être non-linéaire, ce qui signifie qu'il est particulièrement sévère lorsque certains seuils sont franchis. Certains types d'écosystèmes sont plus vulnérables à ces seuils que d'autres. Les écosystèmes de mangroves, les forêts tempérées

et boréales, les forêts tropicales d'altitude, les marais côtiers, les systèmes montagneux alpins/élevés et les écosystèmes arctiques sont parmi les plus vulnérables, tout comme les zones humides à la surface du permafrost et les récifs coraliens. Dans le cas des récifs coraliens, même de brèves élévations de température de l'eau ne dépassant pas 1-2°C entraînent un blanchiment irréversible, alors que des élévations soutenues de 3-4°C entraînent une mortalité importante des coraux.

En général, les modifications climatiques constituent un stress supplémentaire pour les écosystèmes et les espèces qui sont affectés par la fragmentation de l'habitat. Un habitat fragmenté est un obstacle à la migration, donc à l'adaptation par des déplacements vers d'autres environnements qui, à leur tour peuvent entraîner un amoindrissement de la diversité génétique et un accroissement de la vulnérabilité. La dégradation de l'écosystème réduit également la résilience des écosystèmes aux variations climatiques.

Pour les espèces migratrices, les modifications climatiques et les changements de l'environnement naturel constituent des risques particuliers, les animaux migrants ayant besoin d'habitats de reproduction et d'hivernage séparés en plus de sites de repos sur leurs itinéraires de migration. Des études et des observations montrent déjà des incidences très importantes du réchauffement de la planète sur plusieurs taxons d'espèces migratrices. En voici quelques exemples à titre d'illustration:

Dans certaines parties du Canada, au cours des dix dernières années, le printemps est venu plus tôt que prévu. Des caribous femelles migrant vers de petites poches de végétation pour élever et nourrir leurs petits au printemps ont trouvé que la plante principale de leur alimentation était déjà montée en graines au moment où elles atteignaient la plaine côtière.

Sur la côte de l'Alaska le réchauffement planétaire a modifié les systèmes de migration des poissons, ayant comme conséquence le départ des otaries et des phoques. De ce fait, les orques chassent les loutres de mer, mais la disparition de ces dernières a déclenché, à son tour, une réaction en chaîne, à savoir la destruction des lits de varech, important habitat pour de nombreuses espèces marines.

A la 10ème réunion du Conseil scientifique, en mai dernier, le Dr. Colin Limpus, Conseiller scientifique de la CMS spécialiste des tortues marines a fait état de l'impact

que les températures inhabituellement élevées de 1998 ont eu sur les tortues en Asie du Sud-Est. Le succès de la reproduction dépend largement de la température de la plage de nidification : si la température du sable dépasse 32 °C les oeufs n'éclore pas. Des températures plus élevées provoquent l'éclosion de femelles exclusivement. En 1998, les températures relativement élevées ont entraîné une réduction de 20% du succès de l'éclosion de tortues vertes et de tortues imbriquées. Jusqu'à présent, c'est un événement rare, mais les climatologues préviennent que dans 20 ou 30 ans ceci pourrait devenir un phénomène commun qui affecterait un certain nombre de plages de nidification de l'Asie du Sud-Est. Il est d'autant plus important de préserver la végétation naturelle appropriée (faisant de l'ombre). En outre, les phénomènes régionaux liés au climat, tels que la Niña, ont été associés aux taux de reproduction des dugongs et des tortues vertes. Les années humides de la Niña produisent des inondations qui entraînent les sédiments et la pollution vers les rivières et dans les prairies sous-marines. L'augmentation des orages contribue à accroître aussi l'érosion de ces prairies.

En février 2001, les chercheurs du Musée de zoologie Koenig à Bonn ont fait une observation intéressante : ils ont constaté que des oiseaux migrateurs, tels que les grues, les oies et autres oiseaux d'eau, revenaient déjà en Allemagne au début de février. Les grues ont quitté leurs lieux de reproduction deux mois plus tard environ et sont revenus six semaines plus tôt qu'il y a 20 ans. Certaines espèces d'oiseaux migrateurs restent de plus en plus dans leurs sites de reproduction d'Europe centrale pendant l'hiver.

Les populations d'oiseaux de l'arctique courent un risque particulier du fait du réchauffement planétaire, selon une étude du WWF. Comme l'élévation des températures entraîne une progression des forêts vers le nord, celles-ci remplacent la toundra arctique, milieu essentiel de reproduction pour des millions d'oiseaux. Plus des deux tiers de toutes les oies et près de 95% de tous les bécasseaux se reproduisent dans l'arctique. Les études prévoient qu'une perte de 40 à 57 pour cent de la toundra dans les cent prochaines années pourrait signifier une perte d'habitat pour 5 millions d'oies et 7,5 millions des bécasseaux.

En Europe et en Amérique du Nord, les papillons ont déplacé leurs limites vers le Nord au cours des 30 à 100 dernières années, par exemple le Monarque, espèce de l'Annexe I de la CMS. L'élévation des températures affecte leur survie à l'extrême Sud de leurs aires de répartition.

Les récifs coralliens et les poissons qui y vivent courent également un risque particulier. Les chercheurs craignent que le réchauffement de la planète élimine les coraux de la plus grande partie du monde vers 2100. Ceci pourrait potentiellement détruire les habitats d'un quart de toutes les espèces de poissons de mer.

Ces exemples montrent clairement que des initiatives internationales doivent être prises d'urgence pour coordonner les recherches sur les liens entre la diversité biologique et les changements climatiques.

Certaines initiatives ont déjà été prises par les organisations suivantes : CMS, IWC (Commission Internationale Baleinière), CDB (Convention sur la Diversité Biologique) et UNFCCC (Convention cadre des Nations Unies sur les changements de climat). Par exemple, l'IWC a créé un groupe de travail sur les modifications récentes des itinéraires de migration des cétacés au large de la côte du Chili du fait des changements de température de la mer.

Une recommandation faite par SBSTA (organe subsidiaire de l'UNFCCC pour la fourniture de conseils scientifiques et techniques) demande l'intégration de considérations biologiques dans la mise en oeuvre de l'UNFCCC. Un groupe de liaison conjoint entre les secrétariats de l'UNFCCC, de la CDB et de la CCD doit renforcer la coordination, échanger des renseignements et élaborer un plan de travail. La CMS a poursuivi la collecte de renseignements sur le sujet et a fait progresser ces questions à l'occasion de différentes rencontres internationales. Le Secrétariat a également contacté ses homologues à la CDB, à l'IWC, à Ramsar à UNFCCC-SBSTA, afin de promouvoir la collaboration et la coopération.

CONSERVATION DU COURLIS À BEC GRÊLE

par *Umberto Gallo-Orsi*

L'avenir du courlis à bec grêle est très inquiétant, le nombre d'observations confirmées ayant diminué au cours des dix dernières années et aucun site d'hivernage régulier n'étant connu actuellement. Après plus d'un an sans relevé confirmé, les observations possibles de trois oiseaux en Italie en décembre 2000 et d'un oiseau en Hongrie ont été de très bonnes nouvelles.

Les experts du groupe de travail sur le courlis à bec grêle se sont réunis à Kyiv les 1 et 2 avril 2001 pour faire le bilan des connaissances sur l'espèce et des mesures prioritaires à prendre pour sa conservation. Douze personnes de six pays différents étaient présentes. Un certain nombre d'exposés ont été faits qui comportaient les renseignements les plus récents sur l'espèce basés sur l'analyse des données disponibles et des nouvelles données réunies à l'occasion de travaux sur le terrain dans des zones potentielles d'hivernage et de reproduction.



© C.H. Gomersall (RSPB)

Courlis à bec grêle

L'analyse des rapports disponibles et des spécimens de musées effectuée dans le cadre d'un programme "LIFE nature" (mesures de conservation pour le courlis à bec grêle) semble indiquer que le succès dans la reproduction de l'espèce dépend des conditions climatiques de la Sibérie occidentale et qu'il est médiocre pendant les périodes de sécheresse. Pendant ces périodes, le nombre de femelles et de juvéniles relevé (sur le terrain et en tant que spécimens de musées) était plus bas que prévu, indiquant que la prédation au nid pourrait avoir également un rôle important qui s'ajouterait à la mortalité due à la chasse.

Pour la première fois, une liste générale des sites où les espèces ont été positivement observées a été établie et diffusée auprès de tous les membres du groupe de travail sur le courlis à bec grêle. Tous les sites utilisés au cours des dix dernières années ont été identifiés en tant que données IBA et la liste comporte les normes de protection et les menaces pour tous les sites européens fournies par les renseignements figurant dans la base de données IBA de BirdLife.

Deux enquêtes ont été effectuées en Iran au début de 2000 par une équipe hollandaise-russe-iranienne et une équipe française-iranienne, la première ayant été financée par la CMS. Malheureusement, les deux expéditions n'ont pas trouvé l'espèce mais ont confirmé l'existence de vastes zones qui semblent propices à l'espèce et elles ont fait un certain nombre d'autres observations intéressantes.

Des 22 zones identifiées en 1996 comme zones de reproduction potentielles pour l'espèce, la plupart ont été visitées au moins une fois depuis lors et les six restantes seront visitées par la RBCU (Union russe pour la conservation des oiseaux, BirdLife dans la Fédération de Russie) dans les deux prochaines années. Six au moins des sites visités à ce jour patissent d'une altération et d'une perte d'habitat (causées par le surpâturage, le drainage et les incendies incontrôlés). Des mesures importantes ont été prises par un certain nombre de gouvernements

signataires du Mémorandum d'Accord sur le courlis à bec grêle. Les législations fédérales et régionales sur la protection de la nature dans la Fédération de Russie ont été changées et le courlis à bec grêle ainsi que le *Limnodromus semipalmatus* sont maintenant tout à fait protégés. Cependant, des espèces d'apparence similaire telles que le courlis cendré (*N. arquata*), le courlis corlieu (*N. phaeopus*) et le barge à queue noire (*Limosa limosa*) ne sont protégées que dans certaines zones du pays. L'ensemble des six sites clés de Grèce ont été juridiquement protégés. Dans le delta d'Evros les zones protégées ont été agrandies pour inclure tous les types d'habitats importants pour l'espèce. Les normes de protection du delta de Kalamas ont été relevées au niveau SPA. Le delta d'Evrotas sera bientôt désigné comme SPA. En outre, toutes les zones où le courlis à bec grêle a été réellement vu ou qui sont potentiellement importantes pour l'espèce ont été désignées comme zones permanentes de non-chasse.

Le Gouvernement italien a signé en 2000 le Mémorandum d'Accord sur le courlis à bec grêle et le Plan d'action italien en faveur de l'espèce sera publié bientôt par l'INFS, Institut national de la faune sauvage. Un Plan d'action national a été également préparé pour l'Ukraine.

La réunion de Kyiv comportait également un examen de l'accord de 1997 sur ce qu'il fallait faire lorsqu'un couple de courlis à bec grêle était découvert. Vladimir Morozov (RBCU) et Alexander Yurlov (branche sibérienne de l'Académie des sciences) ont été nommés en qualité de correspondants qui devraient être contactés dans ce cas.

La poursuite par satellite du courlis à bec grêle a été examinée et le manque de nouveaux développements techniques considéré comme une limite importante à l'utilisation de ces dispositifs. Le groupe de travail a nommé K. Smith pour élaborer un protocole de piégeage, de manipulation et de marquage de l'espèce. En outre, le groupe de travail de poursuite par satellite du Conseil scientifique de la CMS a publié des directives préliminaires sur la télémétrie par satellite des oiseaux migrateurs. Les directives estiment que le poids du dispositif de marquage à utiliser ne devrait pas excéder 3% de la masse corporelle du courlis à bec grêle. Pour les espèces particulièrement migratrices, le ratio de 1,5% semble plus approprié. Les possibilités d'utilisation de dispositifs de poursuite par radio pour repérer les zones de reproduction et rechercher les habitats utilisés dans les zones d'hivernage feront l'objet d'études dans les mois à venir.

Après la réunion, un cours de formation sur l'identification et la surveillance de l'espèce a eu lieu à Kyiv. A la suite de ce cours, trois équipes ont été envoyées en Crimée pour rechercher l'espèce pendant la migration qui précède la reproduction. Elles reviendront sur les sites entre août et novembre.

La réunion des signataires du Mémorandum d'Accord sur le courlis à bec grêle aura lieu en septembre 2002 conjointement avec COP7 de la CMS et MOP2 de l'AEWA où l'offre de l'AEWA d'être le chef de file dans la conservation de l'espèce sera examinée.

FLAMANTS DES HAUTES ANDES

par *Sandra Caziani et Patricia Marconi, Secrétariat du Groupe pour la conservation des flamants des Hautes Andes (GCFA), initiative de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili et du Pérou.*

Des scientifiques et des administrateurs chargés des ressources d'Argentine, de Bolivie, du Chili et du Pérou, membres du GCFA, se sont réunis du 2 au 6 septembre à Payogasta, province de Salta, Argentine, pour tenir un atelier sur la planification stratégique avec l'aide de Wetlands pour l'avenir.

Le Dr Susan Boyle du Service des Parcs nationaux des Etats-Unis en était le facilitateur. Parmi les principaux objectifs de l'atelier figurait l'identification de mesures concrètes pour la conservation des flamants des Hautes Andes et de leur environnement.

L'INRENA, Pérou, fait maintenant partie de l'accord trinational sur la conservation des zones humides des Hautes Andes (Argentine, Bolivie et Chili). Le projet de MoU a été revu et chaque pays va prendre les mesures initiales conduisant à la signature de l'Accord. L'Argentine étant le seul pays fédéral de ces quatre pays, des mesures ont été prises afin d'incorporer des représentants des autorités chargées des ressources naturelles des provinces de Salta, Jujuy et Catamarca dans le GCFA. Il y eut également un débat sur certains aspects d'une nouvelle proposition approuvée par la CMS qui vise à surveiller et à protéger les groupes de flamants des Andes au Chili.

Les activités à venir ont été organisées dans des programmes ayant les points importants suivants:

Programme d'institutionnalisation du GCFA : il est responsable de la création d'une norme interne de fonctionnement pour le GCFA et de la gestion des accords internationaux et locaux.

Programme de surveillance et de recherche : il coordonne de nouveaux projets de recherche et la publication de données scientifiques relatives à la répartition, l'aire de répartition et de nidification des flamants des Hautes Andes.

Programme de formation pour la conservation des zones humides des Hautes Andes : il recherche des aides financières pour la réalisation d'un atelier sur les pratiques pastorales, atelier qui aura lieu sur les bords du lac Titicaca, septembre 2002

Programme pour les zones protégées : il assure la gestion, entre autre, de la création de la zone trinationale protégée de gestion intégrée. (Vilama-Pozuelos en Argentine, Los Flamencos au Chili et Eduardo Avaroa en Bolivie).

Programme d'information : il a commencé la préparation d'une page internet sur le GCFA et d'autres émissions radio telles que le Premier atelier sur la conservation des flamants des Hautes Andes au Pérou, quatrième séminaire ornithologique national, du 11 au 14 septembre 2001 à Puno, Pérou.

Programme d'éducation sur l'environnement : il compilera des renseignements sur les projets en cours et préparera une nouvelle proposition mondiale.

Programme GEF des Hautes Andes : il est dédié à la préparation finale d'un projet PDF-B et à la recherche de nouvelles sources financières.

Les autres activités qui doivent être effectuées cette année et en 2002 comportent des mesures pour la création du Parc national Las Parinas et de la réserve dans la province de Catamarca, Argentine ainsi que du Parc national Ojos del Salado dans la Région III, Chili. Ces deux parcs formeront une vaste zone protégée transfrontalière. D'autres activités comporteront notamment le baguage de poussins de flamants des Andes au Chili et en Bolivie, un recensement et des ateliers au Pérou ainsi qu'un examen des schémas du déplacement et de l'utilisation de l'habitat des flamants des Andes. Il est prévu une aide pour ces activités de la part de la CMS, de la Société de conservation de la vie sauvage, de la Fondation internationale pour les flamants et d'institutions locales.



© Pachamama Foundation

Flamants des Andes



ATELIER SUR LES ALBATROS ET LES PÉTRELS D'AMÉRIQUE DU SUD

par Isabel Loinaz et Adrián Stagi (Aves Uruguay - GUPECA).

Pendant la semaine du 24 au 28 septembre, Aves Uruguay - GUPECA et BirdLife International ont réuni le "Premier atelier sud-américain sur la conservation des albatros et des pétrels", sous le parrainage de la Section de zoologie de la Faculté des sciences, du Conseil du Comté et de la Maison de la culture de Maldonado. L'atelier s'est déroulé à l'hôtel La Capilla à Punta del Este.

Aves Uruguay - GUPECA est une organisation non-gouvernementale qui se consacre à la recherche sur les espèces d'oiseaux sauvages d'Uruguay et à leur conservation. Elle représente également BirdLife International, fédération mondiale des organisations pour la conservation des espèces d'oiseaux et de leurs habitats. L'atelier est la preuve de leur effort commun pour résoudre les problèmes de prises accidentelles d'oiseaux d'eau dues à l'utilisation de chalutiers. La diminution de l'importance numérique des populations de différentes espèces d'albatros et de pétrels est une cause d'inquiétude mondiale.

Parmi d'autres réalisations importantes, cet atelier sud-américain a élaboré une "Stratégie sud-américaine pour la conservation des albatros et des pétrels" qui permettra de quantifier et de diminuer la mortalité de ces espèces d'oiseaux dans la région. La réunion a profité de la présence d'autorités du Directorat national pour les ressources hydriques - DINARA (anciennement INAPE), de biologistes locaux et de biologistes venant des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Equateur, Espagne, Îles Malvines/Falklands et Pérou, ainsi que de celle de M. K. C. Kapitan, invité particulier venant de l'Ambassade d'Afrique du Sud.

Depuis 1994, l'Uruguay a également procédé à des études - par l'intermédiaire d'Aves Uruguay, de DINARA et de la Faculté des sciences - sur l'interaction entre ces espèces d'oiseaux et l'utilisation d'hameçons dans les pêcheries. Au cours de 1998-1999, la CMS a joué un rôle actif en fournissant un appui financier à l'Uruguay. Ceci a permis d'atteindre de nombreux objectifs qui n'auraient pas pu l'être autrement étant donné la situation économique actuelle du pays. L'Uruguay est aujourd'hui le premier pays à avoir établi des règlements de pêche se rapportant au problème des prises accidentelles (numéro de décret 248/997). Les règlements comportent diverses mesures d'atténuation d'impact, telles que la présence obligatoire d'un observateur sur les chalutiers, l'utilisation d'un épouvantail sur les lignes de pêche, l'immersion des lignes de pêche pendant la nuit et l'utilisation d'appâts dégelés. Malgré tout, il y a encore du chemin à faire avant que beaucoup de ces mesures ne soient intégralement appliquées.



Albatros à bec jaune

ACAP ADOPTE DEUX ALBATROS

par John Cooper, Avian Demography Unit, Université du Cap

Après avoir dressé le bilan de la réunion réussie du Cap pour mettre la dernière main au nouvel Accord de la CMS sur la conservation des albatross et des pétrels (ACAP), il restait une petite somme d'argent des subventions des gouvernements d'Australie, de Nouvelle Zélande et du Royaume-Uni.

Avec l'approbation chaleureuse de ces trois pays parrains, l'argent sera utilisé pour parrainer l'achat de deux dispositifs de poursuite miniaturisés et montés sur pattes pour suivre les mouvements pendant les périodes de non-reproduction de deux albatros, un albatros hurleur *Diomedea exulans* et un *Thalassarche chrysostoma*, de l'île sub-antarctique Marion en Afrique du Sud. Ces deux espèces sont des reproducteurs bisannuels et l'on sait peu de chose de leurs mouvements pendant leurs années de non-reproduction. Grâce à ces dispositifs il est possible de suivre des déplacements pendant une période allant jusqu'à cinq ans. La recherche sera conduite par le Dr Peter Ryan de l'Institut FitzPatrick de l'Université du Cap.

Les connaissances acquises aideront à comprendre les chevauchements géographiques et les interactions entre les albatros et les bateaux de pêche à la palangre dans les mers du Sud lorsque les oiseaux ne sont pas en période de reproduction. On espère pouvoir faire savoir à ACAP où ses albatros se trouvent pendant leurs périodes de non-reproduction au cours des prochaines années.

RÉSULTATS DE LA QUATRIÈME RÉUNION DES ETATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION DE LA GRUE DE SIBÉRIE

Le Mémorandum d'Accord sur les mesures de conservation en faveur de la grue de Sibérie a été conclu en 1993 sous les auspices de la CMS. Portant essentiellement à l'origine sur les populations occidentales et centrales de grues de Sibérie qui migrent entre les sites de reproduction en Sibérie occidentale et les lieux d'hivernage en Iran et en Inde, le champ d'application du Mémorandum a été étendu en 1998 pour couvrir la population orientale plus importante qui hiverne en Chine autour du lac Poyang et compte maintenant pour la plus grande partie de la population mondiale.

La quatrième réunion des Etats de l'aire de répartition de la grue de Sibérie a eu lieu au siège de la Fondation internationale de la grue à Baraboo, Wisconsin, Etats-Unis, du 20 au 24 mai 2001. Les



Grues de Sibérie



Participants à la réunion des Etats de l'aire de répartition de la grue de Sibérie

débats ont porté essentiellement sur l'examen de l'application du Plan de conservation au cours des deux années précédentes, sur l'élaboration ou la mise à jour du plan pour les trois populations jusqu'à la fin de 2003 et sur la mise au point définitive des préparations pour un projet GEF conjoint Grue de Sibérie/Zones humides qui se déroulera au Kazakhstan, en Fédération de Russie, en Iran et en Chine.

Le compte rendu des travaux de la réunion ainsi que le texte du Mémorandum d'Accord et le Plan révisé de conservation seront disponibles au Secrétariat de la CMS en automne 2001.

Dernière nouvelle ! On annonce que cinq grues de Sibérie sont arrivées à leur traditionnel site d'hivernage en Iran fin septembre/début octobre.

L'ITINÉRAIRE AÉRIEN ASIE CENTRALE-INDE: VERS UNE STRATÉGIE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

Différentes solutions pour une coordination internationale de la conservation et de l'utilisation durable des oiseaux d'eau et des zones humides sur l'itinéraire aérien Asie centrale-Inde (CAIF) ont été examinées à l'occasion d'un atelier qui a eu lieu à Tashkent, Ouzbekistan, du 18 au 20 août 2001. Des représentants des gouvernements, des chercheurs et des experts de la conservation venant de 15 des 21 Etats de l'aire de répartition du système de migration des oiseaux d'eau d'Asie centrale-Inde, ainsi que des organisations intergouvernementales et des organisations non-gouvernementales internationales spécialisées, ont participé à cette réunion. Les secrétariats de la CMS et de l'AEWA en étaient les initiateurs. Il était accueilli par le Gouvernement de l'Ouzbekistan, organisé par Wetlands International (WI) et financé par le Gouvernement des Pays-Bas, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la CMS.

Les objectifs généraux de l'atelier étaient (1) de développer la coordination et la collaboration entre les Etats de l'Asie centrale, de l'Asie méridionale et du Caucase pour la recherche et la conservation d'oiseaux d'eau

migrateurs et de leurs habitats, (2) d'examiner la situation actuelle de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et des zones humides dans le CAIF ainsi que de proposer une nouvelle initiative dans la région, et (3) d'examiner un projet de Plan d'action et de faire des recommandations pour un suivi de ces questions.

Les rapports des pays élaborés par les délégués ont montré que des efforts avaient été faits par les pays pour conserver et gérer leurs zones humides et leurs oiseaux d'eau, dans certains cas avec une aide internationale technique et financière. Cependant, il s'est avéré évident que la recherche systématique transfrontalière, la surveillance, la conservation et la gestion des 158 espèces d'oiseaux d'eau identifiées font défaut et sont de toute urgence nécessaires. Par conséquent, les délégués sont tombés d'accord sur les éléments d'un Plan d'action pour l'ensemble de l'aire de répartition des migrations et ont lancé un appel pour son finalisation rapide. La réunion a demandé aux secrétariats de l'AEWA et de la CMS de préparer une proposition avec l'aide de WI, et d'élaborer une recommandation sur la façon d'associer ce Plan d'action à l'AEWA et à la stratégie de conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Asie-Pacifique (APMWC).

M. Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS, a fait remarquer que seule une recherche et une surveillance systématiques et sérieuses des espèces et de leur habitat pourrait poser la base d'une politique de conservation efficace et en même temps économique. Ceci et une utilisation acceptée et partagée par les Etats de l'aire de répartition peuvent garantir leur utilisation durable qui est instamment demandée par les traités internationaux tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) et - pour les espèces migratrices - la Convention sur les espèces migratrices. Il est optimiste car il pense que ce Plan d'action attirera des parrainages de la part de pays développés et d'organisations internationales.

Enfin, l'Inde s'est portée volontaire pour prendre la tête du développement à venir et de la consultation du Plan d'action ; les Pays-Bas fournissent le financement pour les futurs travaux de WI en vue de développer le Plan ; le Gouvernement de la République d'Ouzbekistan a été remercié pour son accueil efficace de l'atelier.

Le Mémoire d'Accord sur la grande outarde est maintenant en vigueur

Le 16 mai 2001 l'Ambassadeur de la République de Bulgarie en Allemagne a signé le Mémoire d'Accord (MoU) sur la conservation et la gestion de la population d'Europe centrale de la grande outarde (*Otis tarda*). Après la Hongrie, la RFY de Macédoine, la République de Moldavie et la Roumanie, la Bulgarie est le cinquième Etat de l'aire de répartition à signer ce MoU. Comme prévu au paragraphe 17, le MoU est entré en vigueur le premier jour du mois qui a suivi la signature du cinquième Etat de l'aire de répartition (1er juin 2001).

Le Consul général de la République hellénique a signé le Mémoire au nom du Gouvernement grec le 22 mai 2001. Avec la signature du Ministre croate de l'Environnement, Božo Kovačević, le 9 octobre 2001, le MoU a maintenant sept signataires. D'autres viendront s'ajouter au cours des prochains mois suite à l'achèvement de consultations avec certains Etats de l'aire de répartition.

Grande outarde

La grande outarde est un des plus grands oiseaux capables de voler, les mâles pesant jusqu'à 17 kg et les femelles jusqu'à 8 kg. Quoiqu'encore assez nombreuse dans la péninsule ibérique et en Fédération de Russie, l'espèce s'est éteinte ou a été réduite à l'état d'errant sur certaines parties de son ancienne aire de répartition. C'est en Europe l'espèce d'oiseau qui est le plus en danger.



Arnulf Müller-Helmbrecht (CMS) avec l'Ambassadeur de Bulgarie Nikolai Apostoloff et le Consul général de Grèce Leonidas Rokanas (à gauche)

Le MoU lance un appel pour une coopération entre les autorités nationales pour promouvoir la conservation de la grande outarde. Il demande la stricte protection de l'espèce ainsi que la restauration et l'entretien de son habitat. Il comporte également un Plan d'action subdivisé en deux sections, une générale et une autre énumérant les activités spécifiques appropriées pour chaque Etat de l'aire de répartition.

CONSERVATION DES TORTUES MARINES DE L'OCÉAN INDIEN ET DE L'ASIE DU SUD-EST

Les efforts de coopération pour assurer la conservation des tortues marines mondialement menacées ont reçu une nouvelle impulsion en juin 2001 avec la mise au point finale du Mémoire d'Accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est. Le Mémoire d'Accord est le second de ce genre à être conclu sous les auspices de la Convention sur les espèces migratrices.

Vingt-et-un Etats étaient représentés à la session de négociations qui s'est tenue à Manille du 19 au 23 juin 2001 et était accueillie par le Ministère philippin de l'Environnement et des Ressources naturelles (DENR). Le principal objectif de la conférence était d'élaborer le texte d'un Plan général de conservation et de gestion, pour renforcer le MoU de base déjà conclu à Kuantan, Malaisie, en juillet 2000. Le Mémoire d'Accord met en place un cadre dans lequel les Etats de la région - ainsi que d'autres Etats intéressés - peuvent travailler ensemble pour conserver et reconstituer les populations de tortues marines décimées envers lesquelles ils ont une commune responsabilité. Il fait état d'une large gamme de menaces envers les tortues marines dont la destruction de l'habitat, les prises directes et le commerce, les prises accidentelles des pêcheries, la pollution et d'autres sources de mortalité d'origine humaine.

Le nombre de pays susceptibles d'adhérer à ce Mémoire d'Accord est d'au moins 40 couvrant l'ensemble de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est. Des activités peuvent être également coordonnées par l'intermédiaire de mécanismes sous-régionaux en Asie du Sud-Est ainsi que dans les parties nord, ouest et sud-ouest de l'océan Indien. Les Etats

signataires envisagent de tenir leur première réunion officielle au second trimestre 2002.



David Balton, accompagné des membres de la délégation des Nations Unies, signant le Mémoire d'Accord de l'IOSEA en présence de Monsieur Heherson T. Alvarez, Secrétaire de DENR, et Douglas Hykle, Secrétaire exécutif adjoint de la CMS

Le Plan de conservation et de gestion - qui contient 24 programmes et 105 activités spécifiques - vise à renverser la tendance du déclin des populations de tortues marines dans l'ensemble de la région. Les mesures à prendre portent essentiellement sur la réduction des menaces, la conservation d'un habitat menacé, l'échange de données scientifiques, une meilleure sensibilisation et une plus grande participation du public, la promotion d'une coopération régionale et la recherche de ressources pour leur mise en oeuvre.

Le Mémoire d'Accord est entré en vigueur le 1er septembre 2001 pour les huit pays suivants : Australie, Comores, Etats-Unis d'Amérique, Myanmar, Philippines, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie et Sri Lanka. Pour le Vietnam, qui a signé le MoU le 24 juillet 2001, ce document est entré en vigueur le 1er octobre 2001.

La conférence de Manille a approuvé une proposition visant à établir un petit secrétariat pour aider à coordonner les activités au titre du MoU. Ce bureau devrait être installé dans un bureau régional du PNUE existant à Bangkok et devrait être opérationnel l'année prochaine. Les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Australie ainsi que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement se sont engagés à fournir un appui financier pour la création et la gestion du secrétariat, mais d'autres fonds sont nécessaires avant que le bureau ne soit créé.

TORTUES MARINES DE LA CÔTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE: DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ABUJA, NIGERIA

Au nom du Chef (Dr.) Imeh T. Okopido, Ministre d'Etat de l'Environnement du Nigeria, le Secrétariat de la CMS tient à annoncer qu'il a été décidé de reporter jusqu'à février 2002 la conférence ci-dessus mentionnée (voir CMS Bulletin 13 d'avril 2001) qui devrait se tenir à Abuja, capitale du Nigeria. De nouvelles dates seront annoncées dans les semaines à venir.

Les représentants des Gouvernements intéressés, auxquels l'invitation originale a été envoyée, sont invités à prendre note du nouveau calendrier de la conférence afin d'assurer le niveau de représentation le plus élevé et le plus approprié possible pour chacun des Etats de l'aire de répartition.



Tortue verte

La conférence, se déroulant dans le cadre du Mémorandum d'Accord sur les mesures de conservation des tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique, a les objectifs suivants :

- * Conclusion d'un Plan général de conservation pour accompagner le Mémorandum d'Accord adopté à Abidjan, Côte d'Ivoire, en mai 1999
- * Signature du Mémorandum d'Accord par une majorité d'Etats intéressés qui ne l'ont pas encore apposée
- * Détermination de priorités à accorder à des domaines clés de travaux à entreprendre au cours des trois prochaines années d'application du MoU, y compris des activités à entreprendre dans certains pays au titre d'un projet mis au point pour soumission au programme GEF français (FFEM)
- * Lancement et/ou poursuite et mise au point d'initiatives au niveau sous-régional basées sur des dispositions institutionnelles existantes ou proposées comportant notamment la collaboration avec d'autres organisations (par exemple ACOPS, UNESCO/MAB)
- * Identification d'autres sources de financement pour la mise en oeuvre du MoU.

PREMIÈRE CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE SUR LES TORTUES MARINES

La première Conférence méditerranéenne sur les tortues marines aura lieu à Rome du 24 au 28 octobre. La Conférence est une initiative conjointe des secrétariats des trois conventions principales responsables de la conservation des tortues marines dans la région méditerranéenne, à savoir : les conventions de Barcelone, de Berne et de Bonn, avec la collaboration de l'ICRAM (Istituto Centrale per la Ricerca Scientifica e Tecnologica Applicata al Mare - Italie) et le Groupe spécialisé des tortues marines de l'UICN/SSC (région méditerranéenne).

Plus de 120 participants s'y sont déjà inscrits. La plupart des groupes actifs en matière de recherche et de conservation concernant les tortues marines dans la région méditerranéenne seront représentés à la Conférence. On attend également la participation de personnes choisies extérieures à la région et hautement qualifiées.

Le programme de la Conférence comporte quatre sessions thématiques :

(1) Identification et conservation des habitats menacés ; (2) Dynamique et génétique des populations ; (3) Interaction des tortues marines avec les pêcheries et (4) Biologie et écologie. Quatre-vingts communications, orales et sous forme d'affiches, ont été acceptées par le Comité du programme de la Conférence. Plusieurs présentations sollicitées, quatre tables rondes et trois ateliers complètent le programme technique de la conférence.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter : www.medturtleconf.net

Plus d'aide pour les grands singes?

La CMS partenaire du PNUE pour son projet de survie des grands singes.

Le 25 septembre de cette année, le Dr Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a lancé un partenariat mondial mené par le PNUE pour combattre les menaces auxquelles doivent faire face les grands singes d'Afrique et d'Asie comme espèces vedettes des habitats forestiers et des lieux privilégiés de beaucoup d'autres espèces de la vie sauvage. Le partenariat est appelé GRASP (Great Apes Survival Project), Projet de survie des grands singes. Le PNUE ainsi que la CITES, la Convention sur les espèces migratrices (CMS), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et un certain nombre d'autres partenaires vont faire porter l'attention mondiale sur la crise des primates, lever des crédits pour leur conservation et élaborer une stratégie mondiale de conservation pour toutes les populations de grands singes.

En 2001 La Deutsche PostAG a émis un timbre dédié au Gorille de montagne



Gorille de montagne

Dans une lettre de soutien en faveur de l'initiative GRASP, M. Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS, a noté que : "Le Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices approuve le projet de survie des grands singes et lui offre son appui inconditionnel. En sa qualité de partenaire de l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, la CMS est particulièrement responsable des gorilles de montagne. On espère que les Parties à la CMS, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda profiteront du cadre législatif offert par la Convention sur les espèces migratrices et, maintenant, de la nouvelle dynamique proposée par le GRASP, pour s'engager dans des actions concertées afin de stabiliser et d'augmenter les populations restantes de gorilles de montagne qui sont un magnifique symbole du riche héritage naturel de l'Afrique".

Dans le passé, le Secrétaire exécutif de la CMS avait demandé au Ministre allemand des Affaires étrangères, Dépositaire de la Convention, lorsqu'il s'est rendu au Rwanda, d'inviter d'une façon pressante les autorités rwandaises à adhérer à la CMS. Malheureusement, ce pays clé n'en est pas encore Partie. Un autre contact a été pris plus récemment pour faciliter les travaux d'une ONG en vue d'un projet destiné à aider à la gestion d'un site protégé dans la zone habitée par le gorille de montagne.

ACCORDS DE LA CMS



EUROBATS Secretariat
 Martin-Luther-King-Str. 8
 D-53175 Bonn, Allemagne
 Tel. (49 228) 815 2420/21
 Fax (49 228) 815 2445
 email: eurobats@uno.de
 http://www.eurobats.org

Dix années de conservation réussie des chauves-souris d'Europe - Mais ce n'est pas terminé ...

Comme elles n'ont presque aucun ennemi naturel, les chauves-souris sont parmi les animaux ceux qui ont le plus souffert de l'expansion de l'exploitation agricole et forestière ainsi que de la dégradation des campagnes par les activités humaines. Ceci a entraîné la perte de beaucoup de leurs sites de repos traditionnels et la réduction de leurs habitats ainsi que de leurs lieux d'alimentation. Ces changements ont été aggravés par les préjugés d'un public mal informé contre les chauves-souris.

Conscients de ces faits et du rôle essentiel que jouent les chauves-souris dans tout écosystème terrestre, les pays européens ont conclu l'Accord sur la conservation des chauves-souris d'Europe (EUROBATS). Avec six signataires en 1991, la participation est maintenant de 24 Parties et le secrétariat de l'Accord a été intégré au PNUE/CMS.



© NABU

Oreillard brun

Dans les dix années qui ont suivi sa conclusion, l'Accord a accentué sa présence, son impact et son succès d'une manière impressionnante. Ceci est dû à la création de normes de protection juridiques, au développement et à la promotion de stratégies de conservation et de gestion transfrontalières, à la recherche ainsi qu'à la sensibilisation du public dans toute la zone de l'Accord. Cet Accord a également été utile pour la recherche de parrainages financiers pour des projets principalement transfrontaliers. Depuis sa mise en vigueur en 1994, EUROBATS a mis au point un Plan étendu de conservation et de gestion des chauves-souris qui est l'instrument clé de l'application de l'Accord et établit des priorités concernant les exigences juridiques, la prospection et la surveillance

des populations, les lieux de repos, les habitats d'alimentation, la promotion de la sensibilisation du public et des professionnels, l'utilisation de pesticides et la coopération internationale.

Vers des Accords sur la conservation des chauves-souris dans le Néoarctique, les Néotropiques, l'Afrique tropicale et les régions indomalaisiennes et australasiennes

Dès le début, les Parties à la CMS ont considéré EUROBATS comme un prototype pour des accords similaires sur d'autres continents. La mise au point de tels accords est un objectif opérationnel dans la stratégie pour la future évolution de la Convention.

Le fait que les espèces de chauves-souris et les menaces envers celles-ci varient considérablement dans le monde montre qu'il est opportun d'élaborer des accords selon les régions zoogéographiques. On peut assumer que dans toutes les régions ci-dessus mentionnées il y a des espèces de chauves-souris dont l'état de conservation est défavorable ou qui sont même sérieusement menacées.

Malheureusement, les données scientifiques disponibles concernant l'état des espèces et les comportements migrateurs sont relativement médiocres dans bien des régions et/ou pour certaines espèces. Ceci étant pris en compte, ainsi que les besoins réels de conservation, la région néotropicale (Amérique centrale et



EUROBATS Secretariat
 Martin-Luther-King-Str. 8
 D-53175 Bonn, Allemagne
 Tel. (49 228) 815 2420/21
 Fax (49 228) 815 2445
 email: eurobats@uno.de
 http://www.eurobats.org

Amérique du Sud y compris les îles contiguës - voir carte, zones 2, 3 et 4) pourrait être dans un avenir proche la zone la plus prometteuse pour l'heureuse conclusion d'un accord intergouvernemental et son application. Mais, dans la région afrotropicale (carte, zone 6b) également - aussi en ce qui concerne les chauves-souris mégachiroptères - il y a un besoin urgent d'action (en attendant des preuves scientifiques suffisantes, la zone 6a pourrait dans l'avenir être couverte par EUROBATS). On espère beaucoup que les pays de ces régions pourraient envisager de prendre la tête de travaux conduisant à la conclusion d'Accords sur la conservation des chauves-souris.



Répartition de la chauve-souris microchiroptère - zones délimitées

(Cet article est un résumé d'un exposé fait par Andreas Streit, Secrétaire exécutif de UNEP/EUROBATS, au nom de EUROBATS à la 12ème Conférence internationale sur les recherches concernant les chauves-souris, Bangi, Malaisie, en août 2001. Carte utilisée avec l'aimable permission de : Hutson, A. M., Mickleburgh, S. P., et Racey, P. A. (comp.) (2001). Chauves-souris microchiroptères : Enquête sur l'état mondial et le plan d'action sur la conservation. Groupe UICN/SSC spécialisé dans les chiroptères. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, R-U.)

Cinquième nuit européenne des chauves-souris

Le Secrétariat d'EUROBATS a coordonné la cinquième nuit des chauves-souris d'Europe qui s'est déroulée dans 30 pays de toute l'Europe en août 2001. Des promenades et des entretiens sur les chauves-souris, des excursions, des expositions, des affiches, des communiqués de presse et de nouveaux modes d'information ont été organisés pour célébrer non seulement la nuit des chauves-souris d'Europe mais aussi le dixième anniversaire de l'Accord EUROBATS.

Le Royaume-Uni a organisé une semaine des chauves-souris avec une manifestation majeure à Londres, et même de petits pays comme Andorre ont organisé pour le public une exposition et des excursions. En Allemagne, deux grands événements ont eu lieu à Berlin et à Bad Segeberg, outre de nombreux moins importants dans tous les pays. En France, en Norvège, en Belgique, en Suisse, en Pologne et dans tous les autres pays participants la nuit des chauves-souris dans ses différents aspects n'aurait pas été possible sans le grand enthousiasme d'amis locaux des chauves-souris et de coordinateurs nationaux de cette nuit qui passèrent beaucoup de temps à préparer et à réaliser ces manifestations. Le grand nombre de personnes participant à ces événements montre l'intérêt croissant du public pour le monde fascinant des chauves-souris.

Atelier sur les munitions de chasse non-toxiques

Le Secrétariat de l'AEWA, en étroite coopération avec FACE (Federation of Associations for Hunting and Conservation of the E.U.) Fédération des Associations pour la chasse et la conservation de l'U.E. organise un atelier sur les munitions de chasse non-toxiques qui se déroulera du 24 au 26 octobre 2001 à Bucarest, Roumanie. Le but de cet atelier est de mettre un terme à l'utilisation du plomb de chasse dans les zones humides. En Europe occidentale, l'élimination du plomb de chasse fait déjà des progrès. Il est donc temps de s'en occuper en Europe centrale et orientale. Les groupes ciblés sont les agents de police et les représentants d'organisations de chasseurs des pays suivants : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. Les documents concernant cet atelier seront bientôt disponibles sur le site internet de l'AEWA.



AEWA Secretariat
 Martin-Luther-King-Str. 8
 D-53175 Bonn, Allemagne
 Tel. (49 228) 815 2414/13
 Fax (49 228) 815 2450
 email: aewa@unep.de
 http://www.unep-wcmc.org/AEWA

Bulletin N° 7 de l'AEWA

Le Bulletin de l'AEWA est considéré comme un outil important d'information sur les activités en cours dans la zone de l'accord. Sa 7ème édition sera prête à la mi-octobre. Elle comporte des articles fournis par des organisations et des ministères d'Etats de l'aire de répartition informant des réunions à venir et des activités dans les domaines scientifique et technique, le déplacement du secrétariat, le recrutement de nouveaux personnels et l'adhésion de nouvelles Parties à l'Accord. Si vous aviez un article sur les oiseaux d'eau et que vous souhaitiez qu'il soit publié dans le prochain numéro, envoyez-le au Secrétariat de l'AEWA.



Secrétariat intérimaire
"Villa Girasole"
16, Boulevard de Suisse
98 000 Monaco
Tel. (+377) 93154229
Fax (+377) 93509591
email:
mcvanklaveren@gouv.mc

ACCOBAMS : Nouvelle Partie et nouvelle date pour la première MOP

ACCOBAMS compte maintenant 11 Parties. La République Arabe Syrienne a ratifié l'Accord le 13 août 2001.

Veillez noter également que la MOP1 d'ACCOBAMS a été reportée en raison de la très importante réunion ministérielle du PNUE sur la Gouvernance environnementale à Cartagène. Les nouvelles dates de la première réunion des Parties sont : 28 février-2 mars 2002.



ASCOBANS Secretariat
Martin-Luther-King-Str. 8
D-53175 Bonn, Allemagne
Tel. (49 228) 815 2418/16
Fax (49 228) 815 2440
email:
ascobans@ascobans.org
<http://www.ascobans.org>

Dixième anniversaire

ASCOBANS a commémoré son dixième anniversaire par une exposition intitulée "Oblicza morza - Gesichter des Meeres - Faces of the Sea". L'exposition était organisée par le Secrétariat d'ASCOBANS conjointement avec la Station Hel Marine de l'Université de Gdansk, la Fondation pour le développement de l'Université de Gdansk (FRUG) et Stowarzyszenie Promocji Artystow Wybrzeza Era-Art. z Gdyni - Ewa Golebiowska (Association pour la promotion d'artistes Era-Art.Gdynia - Ewa Golebiowska). Elle était présentée dans les locaux des Nations Unis à Bonn du 24 septembre au 5 octobre 2001. Douze artistes polonais contemporains avaient présenté leurs oeuvres sur des thèmes maritimes. De nombreux tableaux exposés avaient été créé spécialement pour cette exposition.

La brochure du dixième anniversaire "De l'idée à la réalisation - Dix années d'ASCOBANS" contient des contributions de divers participants clés du processus ASCOBANS au cours des dix dernières années. On peut l'obtenir au Secrétariat d'ASCOBANS.

ASCOBANS va à l'Est

L'exposition d'ASCOBANS "Marsouins communs en détresse", qui a été présentée dans un certain nombre de pays d'ASCOBANS, est actuellement présentée au public dans les Etats de l'aire de répartition de l'Accord baignés par la Baltique. Elle est exposée au Musée de Klaipeda d'août à décembre. Au printemps 2002, elle le sera au Musée letton de la nature à Riga. De là, elle ira en Finlande.

Atelier de la Baltique

Des préparatifs sont bien avancés pour l'organisation d'un atelier ASCOBANS visant à élaborer un plan de sauvetage des marsouins communs de la Baltique. L'élaboration d'un tel plan est un objectif de longue date d'ASCOBANS. L'atelier aura lieu à Jastarnia, Pologne, du 9 au 11 janvier 2002. Il devrait réunir un grand nombre d'experts et de participants de toutes les Parties et de tous les Etats de l'aire de répartition de la Baltique.

PHRAGMITE AQUATIQUE

Les phragmites aquatiques (*Acrocephalus paludicola*) migrent jusqu'à 6000 km de leur site de reproduction en Pologne, Russie, Belarus et Ukraine vers les régions subsahariennes où cette espèce hiverne. Elle a été inscrite aux Annexes I et II de la CMS à la COP5 de la CMS à Genève en avril 1997. Le partenaire au Royaume-Uni de BirdLife International s'est porté volontaire afin d'élaborer un Mémoire d'Accord pour une meilleure protection de l'espèce. Le MoU est proposé pour mieux coordonner la recherche, la surveillance et la protection des oiseaux par les Etats de l'aire de répartition de la zone de reproduction et ceux qui sont actuellement connus comme lieux de repos et d'hivernage. Après des consultations intensives entre les experts de BirdLife et le Secrétariat de la CMS, la proposition a été envoyée au début d'octobre aux Ministres, aux correspondants et aux conseillers scientifiques de la CMS, aux partenaires de BirdLife et aux organisations gouvernementales internationales intéressées pour examen et commentaires. Nous espérons qu'au printemps de l'an prochain les consultations auront conduit à un consensus et à la mise au point d'un projet de Plan d'action/de conservation.

Entre temps, la recherche et la surveillance continuent en différents lieux. L'ornithologiste Dr Fernando Jubete (Chef du projet La Nava, Fondation 21) a fait savoir qu'au cours de l'année dernière 195 phragmites aquatiques avaient été baguées en Espagne et que deux avaient été récupérées de Pologne.

PETITS CÉTACÉS ET LAMANTINS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST TROPICALE



Dauphin longirostre

Des travaux ont commencé pour la préparation d'un Plan d'action en vue de la conservation des petits cétacés et des lamantins de l'Afrique de l'Ouest tropicale. Il fait suite à une des recommandations de l'atelier parrainé par la CMS "Conservation et gestion des petits cétacés de la côte d'Afrique". (Conakry, Guinée, 8-12 mai 2000). Au nom de la CMS et en consultation avec le Dr Bill Perrin, conseiller

scientifique nommé de la CMS pour les petits cétacés, un premier schéma du Plan d'action a été préparé par le Dr Koen Van Waerebeek. Il est bien connu pour ses travaux sur les mammifères marins en Afrique de l'Ouest. Une liste préliminaire d'Etats de l'aire de répartition du plan d'action fait état d'une couverture de 25 pays, dont 17 Parties à la CMS (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo) et huit pays non-Parties (Angola, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Liberia, Sao Tomé et Principe, Sierra Leone). Le champ d'application taxonomique comprend les petits cétacés (définis comme tous les Odontocetes moins les cachalots *Physeter macrocephalus*) et le lamantin de l'Afrique de l'Ouest *Trichechus senegalensis*.

Le document a été présenté à la dixième réunion du Conseil scientifique de la CMS, où il a été bien reçu par les conseillers des Etats de l'aire de répartition présents qui ont exprimé leur soutien général pour la poursuite de cette initiative.

OISEAUX DE MER SE REPRODUISANT EN AFRIQUE AUSTRALE

L'élaboration d'un Mémoire d'Accord (MoU) sur la conservation d'oiseaux de mer se reproduisant en Afrique australe est placée en priorité dans le programme des experts de l'Avian Demography Unit (ADU) de l'Université du Cap, Afrique du Sud. L'initiative est une

extension d'un MoU propose initialement sur le manchot du cap *Spheniscus demersus* entre l'Afrique du Sud et la Namibie (les seuls Etats de l'aire de répartition pour la reproduction de l'espèce). Dans l'évolution de l'activité, on a estimé souhaitable d'étendre le champ d'application du MoU pour couvrir tous les oiseaux se reproduisant sur le continent en Afrique australe étant donné que ces espèces doivent généralement faire face aux mêmes menaces que les manchots.



Manchots sur les rivages d'Afrique du

© Harald Mielke

Trois pays devraient participer initialement à la négociation du MoU : Angola, Namibie et Afrique du Sud. Quinze espèces d'oiseaux d'eau, qui se reproduisent dans le cadre du Benguela Upwelling System et traversent des frontières politiques au cours d'une partie de leur vie, sont envisagés pour y figurer (en plus du manchot du cap, le pétrel de Leach *Oceanodroma leucorhoa*, le grand pélican blanc *Pelecanus onocrotalus*, le fou de Bassan du Cap *Morus capensis*, quatre espèces de cormorans, trois de goélands et quatre de sternes). Des plans d'action détaillés devraient être élaborés pour chaque espèce et joints au MoU qui fournira le cadre pour leur application.

Des progrès substantiels dans la mise au point de ces instruments devraient être faits dans les mois à venir grâce à l'organisation d'un atelier sur la conservation des oiseaux de mer de l'Afrique australe qui devrait avoir lieu au Cap du 4 au 8 février 2002. L'initiative du ADU est appuyée par le Gouvernement sud-africain, la Fondation namibienne pour la nature, le Fonds mondial pour la nature - Afrique du Sud, le Fonds japonais pour le pingouin, la Convention sur les espèces migratrices, très vraisemblablement Wetlands International et le Gouvernement des Pays-Bas.

ASIE CENTRALE: LE CERF BOUKHARA PROCHE DE L'EXTINCTION

Historiquement, le cerf Boukhara (*Cervus elaphus bactrianus*), sous-espèce du cerf rouge, disposait d'un vaste espace dans les bassins des fleuves Amou-Daria et Syr-Daria, en Asie centrale. Son habitat et ses populations ont énormément diminué et ce déclin n'a pas pu être arrêté au cours des dix dernières années. En plus de la destruction de l'habitat, y compris la régulation artificielle du régime des eaux, la chasse illégale et le braconnage sont, pense-t-on, des facteurs importants.

Actuellement, il y a des populations isolées disséminées dans de petites zones de quatre pays: Kazakhstan, Tadjikistan, Turkmenistan et Ouzbékistan. Dans la première moitié de 2000 le Secrétariat de la CMS avait pris des dispositions pour coopérer avec le WWF International afin de coordonner sur le plan international leur conservation et, le cas échéant, leur utilisation durable grâce à un Mémoire d'Accord et à un Plan d'action au titre de la CMS.

Du fait du manque de moyens, le projet n'avait fait aucun progrès, mais il a reçu une nouvelle impulsion aux récents ateliers CAIF de Tachkent, Ouzbékistan, lorsque des consultations ont eu lieu avec les autorités de certains des Etats de l'aire de répartition et avec le Dr Olga Pereladova, administrateur chargé de projets du WWF International pour l'Asie centrale. Au moment où le présent document était rédigé, le Mémoire d'Accord et le Plan d'action étaient presque terminés en tant que projets. Maintenant, une traduction d'anglais en russe sera faite par le Dr Pereladova. Le projet de Mémoire d'Accord et de Plan d'action sera ensuite adressé aux Ministères de l'Environnement des Etats de l'aire de répartition intéressés pour consultation et approbation, espère-t-on, rapide.

RÉSULTATS DE LA DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

A l'aimable invitation du Scottish Natural Heritage, le Conseil scientifique de la CMS a tenu sa dixième réunion à Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni, du 2 au 4 mai 2001. Plus de cinquante conseillers et observateurs assistaient à cette réunion, soit un nombre bien supérieur à celui des participants aux diverses réunions précédentes entre les sessions, confirmant ainsi l'intérêt pour les travaux du Conseil tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Convention.

Le Dr Colin Galbraith, Président du Conseil, avait la tâche difficile de conduire la réunion avec un ordre du jour bien rempli qui comportait notamment des exposés et des débats en sessions plénières. Des progrès substantiels ont été réalisés sur un certain nombre de questions par la création de groupes de travail qui se sont réunis en dehors des heures normales de conférence.

La première partie de la réunion était consacrée à un examen des mesures prises pour conserver une large gamme d'espèces migratrices, notamment celles identifiées par la Conférence des Parties pour une action concertée. Un des résultats significatifs de cet examen a été la recommandation du Conseil de préparer une circulaire sur l'état de conservation des espèces de l'Annexe I, circulaire qui devrait être régulièrement mise à jour aux réunions du Conseil et de la COP et servir à évaluer l'efficacité de la Convention et les besoins pour une action future.



© Dougie Barnett

Réunion du Conseil scientifique de la CMS à Edimbourg, Ecosse, mai 2001

En poursuivant une de ces tâches principales pour le développement de la Convention, le Conseil a été appelé à examiner plusieurs propositions pour l'amendement des Annexes de la CMS et pour fournir des conseils à ce sujet. La réunion a approuvé les projets de proposition pour l'inscription à l'Annexe I du dauphin du Gange *Platanista gangetica gangetica* (déjà inscrit à l'Annexe II). Elle a également recommandé l'inscription à l'Annexe II du lamantin de l'Afrique de l'Ouest *Trichechus senegalensis* et une nouvelle taxonomie pour la baleine franche (déjà inscrite à l'Annexe I). Une autre tâche importante de la réunion était l'identification de petits projets méritant d'une aide financière de la Convention. L'examen des propositions de projets reçues avant la réunion et les vastes débats au sein des groupes de travail *ad hoc* ainsi qu'au cours d'une session plénière ont conduit à la compilation d'une liste de projets recommandés pour financement et indiqués dans le présent article.

Une partie importante des travaux de la réunion a porté sur l'identification d'indicateurs de performance appropriés pour évaluer le succès de la Convention en ce qui concerne la conservation des espèces et la performance du Conseil scientifique dans la conduite de ses propres travaux. En outre, ceci constituait un apport du Conseil dans les travaux du groupe sur les indicateurs de performance créé par le Comité permanent de la CMS. A cet effet, un groupe de travail *ad hoc* a été créé au sein du Conseil qui s'est réuni six fois entre le 2 et le 4 mai. Cela a abouti à un document qui figure en annexe au rapport de la réunion. Le Conseil a reconnu que des progrès importants avaient été accomplis bien que des

contraintes de temps n'aient pas permis de parvenir à des conclusions définitives sur toutes les questions abordées par le groupe. Il a donc été décidé de maintenir le groupe de travail et de poursuivre ses travaux par e-mail jusqu'à la prochaine réunion du Conseil.

La réunion a examiné un certain nombre d'autres questions sur l'application de la Convention. Celles-ci comportaient notamment la révision récente des Catégories de la Liste Rouge de l'UICN et ses implications pour les listes de la CMS, l'impact possible d'éoliennes offshore pour la production d'électricité et des effets des variations climatiques sur les espèces migratrices. Il a été décidé de préparer des rapports spécifiques qui seront examinés à la prochaine réunion du Conseil.

Un rapport complet de la réunion est disponible au site internet de la CMS. Des traductions en espagnol et en français peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de la CMS.

LISTE DE PROJETS/CONCEPTS

approuvée en principe à la dixième réunion du Conseil scientifique

OISEAUX

- * Repérage des lieux d'hivernage d'*Anser erythropus* à l'aide de poursuite par satellite
- * Aperçu de l'état de conservation et recommandations pour les populations de l'Asie centrale d'*Oxyura leucocephala*
- * Réunion Etats de l'aire de répartition/groupe d'experts sur *Otis tarda*
- * Aperçu de l'état de conservation et extension du plan d'action pour *Aythya nyroca*
- * Fonds complémentaires au projet GEF concernant *Grus leucogeranus*
- * Mesures de suivi de la réunion sur *Otis tarda*
- * *Numenius tenuirostris* : suivi des recommandations de la réunion du groupe de travail à Kyiv
- * Mesures de conservation pour *Sarothrura ayresi*, *Hirundo atrocaerulea*, *Acrocephalus paludicola*, *Falco naumanni*, albatros et pétrels

MAMMIFERES

- * Réunion pour l'élaboration d'un MoU sur les populations d'éléphants de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest
- * Fonds complémentaires au projet FFEM et mise au point de projets dans des pays qui ne sont pas ou peu couverts par le projet FFEM, notamment le Tchad
- * Enquête sur le kouprey au Cambodge

PETITS CETACES ET GRANDS POISSONS

- * Estimation de l'abondance, utilisation de l'habitat et identification des bancs de dauphins de la Plata, *Pontoporia blainvillei*
- * Atelier sur les pêcheries de requins baleines et le trafic international de produits provenant de requins baleines
- * Deuxième conférence sur la biologie et la conservation des petits cétacés en Asie du Sud-Est
- * Dauphins de l'Amérique du Sud - Projets émanant du deuxième congrès sur les mammifères marins néotropicaux (Valdivia, Chili, novembre-décembre 2001)
- * Conservation des esturgeons



Esturgeon

© BIOS



© Thomas Dillinger

Tortue verte prise dans un filet de pêche

TORTUES MARINES

- * Migration de la tortue verte : Guinée-Bissau
- * Base de données internet sur les tortues marines
- * Projet pilote afin de développer le soutien financier pour le MoU et le plan de conservation d'IOSEA
- * Atelier sur les prises accidentelles internationales - contribution correspondante de la CMS
- * Marquage de tortues marines et suivi des enquêtes sur les prises accidentelles

NEOTROPIQUES

- * Mise en oeuvre d'activités prioritaires d'application pour la conservation des flamants des Hautes Andes
- * Utilisation de l'habitat d'espèces d'oiseaux en danger dans les pâturages subtropicaux d'Argentine, du Paraguay et d'Uruguay
- * Actions concertées pour la conservation et la gestion de *C. rubidiceps* en Argentine et au Chili
- * Enquête sur la population et les besoins en matière d'habitat du manchot de Humboldt
- * Enquête sur la population et les besoins en matière d'habitat de la loutre de mer du Chili

Vingt-troisième réunion du Comité permanent de la CMS

La vingt-troisième réunion du Comité permanent de la CMS aura lieu à Bonn, Allemagne, les 13 et 14 décembre. Elle abordera quelques questions clés pour la Convention, à savoir les questions administratives et financiers de la CMS, la collaboration avec d'autres organisations et conventions et la mise en vigueur du Plan stratégique 2000-2005 ainsi que le Plan de gestion de l'information. Elle examinera également l'ordre du jour et les préparatifs de COP7 de la CMS qui aura lieu à Bonn du 15 au 28 septembre 2002. Les débats porteront également sur de possibles nouvelles inscriptions sur les Annexes et des recommandations et résolutions éventuelles susceptibles d'être examinées à COP7. L'accord du Gouvernement hôte (HGA) pour la tenue de la COP ainsi qu'une proposition budgétaire pour la période triennale 2003-2005 feront également l'objet d'un examen.

Les renseignements sur les documents de base pour la réunion du Comité permanent peuvent être consultés à : www.wcmc.org.uk/CMS/Events

Atelier régional de la CMS pour l'Amérique Latine

Pour la préparation de COP7, un atelier régional pour l'Amérique Latine relatif à la Convention sur les espèces migratrices (CMS) a été réuni à Lima, Pérou, du 29 au 31 octobre.

Cet événement est organisé avec la collaboration précieuse de l'Institut national sur les ressources naturelles (INRENA), correspondant national de la CMS au Pérou.

La réunion vise à:

- * promouvoir les buts et les objectifs de la Convention dans la région
- * encourager le processus de ratification en Amérique Latine
- * améliorer la communication et l'échange de renseignements sur les espèces migratrices entre les Etats de l'aire de répartition
- * fixer des priorités pour des réalisations et identifier les mécanismes appropriés pour les mener à bien
- * poursuivre la mise à jour des listes d'espèces des Annexes I et II
- * réactiver le groupe Valdivia.

Les documents pour la réunion sont postés à : www.wcmc.org.uk/CMS

COOPERATION AVEC LES OIG ET LES ONG

Le Secrétariat de la CMS a reçu instruction de la COP d'établir des liaisons avec d'autres OIG et des ONG spécialisées afin d'intensifier le développement et l'application de la Convention. Sans être en mesure de fournir un rapport complet, quelques points importants sont donnés ci-dessous:

Elaboration de Mémoires de coopération

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

Un Mémoire de coopération a été finalisé entre le Secrétariat de la CMS et les branches responsables du Patrimoine mondial de l'humanité et le Programme de l'UNESCO L'Homme et la Biosphère. Le Secrétariat de la CMS soumettra la proposition pour approbation au Comité permanent (décembre 2001) et l'UNESCO aura cette approbation à son ordre du jour de sa prochaine réunion en mai 2002.

CITES (Convention sur le commerce international des espèces en danger)

En raison d'autres travaux pressants, il n'a pas été possible jusqu'à présent d'avoir d'autres consultations sur un projet de Mémoire d'Accord préparé par le Secrétariat de la CITES. Celles-ci auront lieu dès que l'administrateur tant attendu du Programme d'élaboration des Accords prendra ses fonctions.

UNCCD (Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification)

La CMS a actuellement avec l'UNCCD des consultations sur un Mémoire d'Accord et un programme de travail conjoint. Après la conclusion de l'actuelle COP5 de la CCD à Genève, les consultations sur la coopération seront reprises.

UICN (Alliance mondiale pour la nature)

Les consultations sur un Mémoire d'Accord sont encore en cours.

Le Secrétariat de la CMS a reçu des demandes de quelques OIG régionales et d'une ONG mondiale sur la mise au point et la conclusion d'un Mémoire de coopération. Malheureusement, il n'a pas été possible d'y répondre - non par manque d'intérêt, mais simplement par manque de moyens pour le faire.

Participation des ONG aux travaux de la CMS

Etant donné les prochaines réunions de la COP en septembre 2002 et afin de réunir des synergies pour l'application de la CMS, le Secrétariat a pris plusieurs contacts avec des organisations non-gouvernementales spécialisées dans le programme de travail international pour, notamment, les espèces migratrices. Voici quelques sujets clés:

- * WWF International Grands herbivores d'Asie (cerf de Boukhara)
- * Fondation pour la protection du chameau sauvage (élaboration d'une brochure en plusieurs langues et application conjointe d'une lettre d'intention entre les ministères de l'Environnement de Mongolie et de la République populaire de Chine)
- * BirdLife International/RSPB (élaboration d'un Mémoire d'Accord sur la phragmite aquatique)
- * NABU (participation à certains projets asiatiques pour des espèces de la CMS concernant notamment le léopard des neiges, l'itinéraire Afrique centrale/Inde pour les oiseaux d'eau, l'appui des ONG spécialisées dans la conservation des oiseaux)
- * Des dispositions ont été prises avec un certain nombre d'ONG pour qu'elles intensifient leurs contributions à la conservation transfrontalière d'espèces migratrices et contribuent à une grande exposition d'affiches à l'occasion de la COP7 de la CMS et de la MOP2 de l'AEWA.

BirdLife International et WWF ont contribué à la négociation de l'Accord sur les espèces d'albatros et de pétrels. CIC et UICN se sont engagées par leurs signatures à aider à la conservation de la grande outarde en Europe centrale.

HOMMAGE AU PROFESSEUR LEKE GJIKNURI

C'est avec un profond regret que le Secrétariat de la CMS a appris à la fin du mois d'août le décès du Dr Leke Gjicknuri. Le Professeur Gjicknuri était un adepte engagé de la conservation qui a fait avancer l'idée de la préservation de la nature et de l'environnement en Albanie. Il a également favorisé l'ouverture de l'Albanie à une action concertée avec les pays voisins ainsi que les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales.

En sa qualité de membre du Parlement albanais, de Vice-Président du Comité parlementaire pour l'environnement et de Président de l'Association albanaise pour la protection et la préservation de l'environnement naturel (PPNEA), il était le contact privilégié du Secrétariat de la CMS pour une entreprise conjointe d'EURONATUR, de l'Association allemande pour la coopération technique (GTZ) et de la CMS afin d'établir un Parc national Prespa en Albanie orientale et afin de promouvoir des plans pour une réserve de biosphère transfrontalière (trilatérale) intégrant l'Albanie avec le système lacustre complet Ohrid-Prespa, la RFY de Macédoine et la Grèce.

L'influence de Leke Gjicknuri était très grande. Les contacts qu'il a établis ont eu pour résultat non seulement l'extension importante des zones protégées d'Albanie mais aussi l'adhésion de l'Albanie à la CMS, à ASCOBAMS, à AEWA et à Eurobats.

Pendant toute cette période, Leke Gjicknuri souffrait d'une maladie incurable qui l'a finalement terrassé. Son souvenir restera dans nos cœurs.

NOUVELLES PARTIES

Nous accueillons deux nouvelles Parties. Avec leur récente adhésion, la CMS compte maintenant 76 Parties.

ALBANIE - L'Albanie est devenue Partie à la CMS le 1er septembre 2001 et a également adhéré aux Accords sur la conservation des cétacés de la Méditerranée et de la Mer Noire (ACCOBAMS), sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA) et sur les chauves-souris d'Europe (Eurobats).

Une date doit être fixée pour la signature du Mémoire d'Accord sur le courlis à bec grêle et sur la grande outarde (populations d'Europe centrale).

CHYPRE - Chypre a déposé son instrument d'adhésion et deviendra une Partie le 1er novembre 2001.

LA FAMILLE DE LA CMS

Félicitations Claudia !

Claudia Schmidt-Packmohr a donné récemment naissance à un petit garçon (Alexandre). La mère et le bébé vont très bien.

Bienvenue Susanne !

Susanne A. Rose (Allemagne) a été recrutée par le Secrétariat en qualité d'Assistante à l'Information pour remplacer Claudia pendant son congé de maternité. Journaliste de profession, elle apporte sa grande expérience dans les travaux d'édition et de publication.

Au revoir Thilo !

Notre collègue Thilo Schliebener (Assistant chargé des Finances), après bien des années de collaboration efficace avec le Secrétariat de la CMS, l'a quitté à la fin de septembre pour un nouveau poste à Barcelone, Espagne. Todos te deseamos la major de las suertes !

PUBLICATIONS

Maintenant en mongol: Brochure sur le chameau de la Bactrienne

Des efforts urgents sont nécessaires pour assurer la conservation d'un animal sauvage remarquable des déserts de Chine et de Mongolie : le chameau de la Bactrienne. Cette espèce a vécu au cœur du désert de Gobi pendant des milliers d'années et se trouve maintenant au bord de l'extinction, moins de 1000 chameaux survivant à l'état sauvage (voir Bulletin 13 de la CMS, page 22).

L'appel est lancé par la Fondation pour la protection du chameau sauvage, la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et l'Institut Jane Goodall dans une brochure disponible maintenant en anglais, en chinois et en mongol. L'auteur, John Hare, a passé une très grande partie de ces dernières années à s'efforcer de sensibiliser la communauté mondiale en faveur de la conservation des espèces. La brochure "The King of the Gobi. The story of the wild Bactrian camel" est particulièrement destinée aux enfants et aux adultes de Chine et de Mongolie pour leur faire prendre conscience des problèmes auxquels est confronté le chameau sauvage de la Bactrienne et pour les éduquer sur l'importance de protéger leur héritage naturel commun. "Un des animaux les plus rares de Mongolie est un de ceux qui sont le plus étonnants, le chameau sauvage de la Bactrienne", comme le souligne Jane Goodall de l'Institut du même nom dans son préambule. "Peu de créatures peuvent vivre en un lieu aussi hostile. Cette fascinante brochure vous explique comment les chameaux y parviennent. D'abord, ils peuvent - ce qui est étonnant - s'abreuver d'eau salée lorsque vous aurez fini de lire ce livre, je pense que vous comprendrez pourquoi ces chameaux sont si particuliers et pourquoi il serait si triste de les voir disparaître." "La CMS est enchantée d'appuyer les efforts de John Hare" note Arnulf Müller-Helmbrecht, Secrétaire exécutif de la CMS. "Cependant, nous savons que nous ne pouvons qu'aider. Vous, enfants de Chine et de Mongolie, avez l'avenir, non seulement des chameaux sauvages, mais aussi d'autres espèces en danger, dans vos mains".

Grâce au soutien généreux du Ministère allemand de la Coopération économique et du développement, 12 000 brochures ont été imprimées. Le Secrétariat de la CMS a pris toutes dispositions pour la traduction de cet ouvrage d'anglais en mongol et le Ministère mongol de l'Education a entrepris de distribuer la brochure dans les écoles et autres institutions d'éducation. M. Lhagvasuren, membre mongol du Conseil scientifique de la CMS a joué un rôle clé pour obtenir une traduction satisfaisante et une adaptation de la brochure aux régions mongoles où vivent ces chameaux. La CMS remercie tous ceux qui ont coopéré à la rédaction et à la publication de cette brochure et ont organisé sa distribution dans les écoles de Mongolie et de Chine. La Fondation du chameau a fait de même en chinois pour la Chine du Nord.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

DATES	TITRE	LIEU	ORGANISATEUR
24 - 27 octobre	Atelier sur le plomb de l'AEWA	Roumanie	AEWA
29 - 31 octobre	Réunion régionale pour l'Amérique Latine	Lima, Pérou	CMS
29 octobre - 9 novembre	UNFCCC COP7 et 15ème session de SBSTA	Marrakech, Maroc	UNFCCC
5 - 7 novembre	Réunion du Comité technique de l'AEWA	Tour-du-Valat, Le Sambuc, France	AEWA
6 novembre	Emmy et Karl Kaus Award	Bonn, Allemagne	CMS
10 - 13 novembre	Atelier d'évaluation (PHVA) de la population de phoques moines de l'Atlantique oriental et de la viabilité de l'habitat. Réunion sur le projet de Plan de réhabilitation	Valsain, Espagne.	Ministère espagnol de l'Environnement, CBSG, IUCN
14 - 17 novembre	COP12 de la Convention de Barcelone et Plan d'action de la Méditerranée	Monaco	Convention de Barcelone
26 - 30 novembre	Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les relations entre la diversité biologique et les modifications climatiques	Helsinki, Finlande	CBD
13 - 14 décembre	23ème réunion du Comité permanent	Bonn, Allemagne	CMS
2002			
9 - 11 janvier	Atelier sur un plan de réhabilitation des marsouins communs de la Baltique	Jastarnia, Pologne	ASCOBANS
Février	2ème conférence internationale sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique	Abuja, Nigeria	FEPA / CMS
28 février - 2 mars	1ère réunion des Parties (MOP) à ACCOBAMS	Monaco	ACCOBAMS
8 - 19 avril	COP 6 de la CBD	La Haye, Pays-Bas	CBD
13 - 14 mai	Antilopes sahélo-sahariennes. 3ème réunion	Bratislava, Slovaquie	SSIG
27 - 29 mai	7ème réunion du Comité consultatif	Roumanie	EUROBATS
10 - 12 juin	9ème réunion du Comité consultatif	Suède	ASCOBANS
3 - 15 septembre	Sommet mondial sur le développement durable	Johannesbourg, Afrique du Sud	NU
15 - 28 septembre	COP7 de la CMS (y compris MOP2 de l'AEWA)	Bonn, Allemagne	CMS / AEWA
4 - 6 novembre	COP12 de la CITES	Santiago, Chili	CITES
16 - 18 novembre	COP8 de Ramsar	Valencia, Espagne	Ramsar

UNEP/CMS Secretariat,
 Martin-Luther-King-Str. 8,
 D- 53175 Bonn, Allemagne;
 Tel. (+49 228) 815 2401/02;
 Fax (+49 228) 815 24 49;
 e-mail: cms@unep.de
<http://www.wcmc.org.uk/cms>

